

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 février 2011

DÉLIBÉRATION n°2011-077

Nombre de membres au Conseil municipal :	29
en exercice :	29
qui ont pris part à la délibération :	27
Date de convocation :	
06 septembre 2011	

L'an deux mille onze, le 12 septembre à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présent(e) s : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Pierre TERRAËS, Yves PICHON, Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Patricia OBEID, Christian GROS, Stéphanie COLPIN, Chantal BREBION, Pierre CLOS, Joaquin TORRES, André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Gabriel JULLIEN

Représentés : Frédéric CALVO par Mireille PERINEL, Isabelle GULGLIELMO par Maurice RAGOT, Sophie FAUCON-BIGUET par Luc MOREAU, Jean Marc BRUEL par Gabriel JULLIEN

Absents : Jérôme MAGNIN, Kamel BOUZERARA

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Patricia OBEID a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

**Rapporteur : Yannik OLLIVIER**

---

**Objet : PATRIMOINE – SUBVENTION – Autorisation donnée au Maire d'engager les travaux couloir Godefroy et de solliciter auprès de l'Etat, du Conseil Général et de la METRO les subventions afférentes**

---

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager les travaux de minage de la masse rocheuse du couloir Godefroy ainsi que la pose des écrans de protection de la partie Nord.

Le conseil doit également autoriser le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat (pour 50% de l'opération) concernant les risques naturels majeurs, du Conseil Général (pour 30 %) et de la METRO

**VOTE : UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations,  
le 13 septembre 2011

**Acte certifié exécutoire** depuis son  
dépôt à la préfecture et sa publication

**Le Maire**

**Yannik OLLIVIER**